

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

## La Bretagne et la Normandie

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 21 (1880), p. 288-293

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1880\\_\\_21\\_\\_288\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__288_0)

© Société de statistique de Paris, 1880, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## II.

### LA BRETAGNE ET LA NORMANDIE.

Quoique contiguës, ces deux provinces offrent, à tous les points de vue, les contrastes les plus tranchés, et pour ne parler que de la population, il y a longtemps qu'on oppose la fécondité des Bretons à la stérilité des Normands.

Voilà ce qui nous a déterminé à rechercher dans les documents officiels les caractères distinctifs de ces deux populations. Nous n'avons pas hésité, dans ce but, à entreprendre de laborieux calculs; mais qu'on se rassure, nous nous bornerons à en présenter les principaux résultats.

On sait que la Normandie se compose des départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Inférieure, et la Bretagne de ceux des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure et du Morbihan.

Ce sont ces deux groupes, ainsi déterminés, qui vont faire l'objet de nos comparaisons.

Si l'on considère d'abord la population, telle qu'elle résulte des dénombrements, on trouve qu'à vingt ans d'intervalle, elle s'est modifiée comme il suit :

	BRETAGNE.		NORMANDIE.
Population en 1856 . . . . .	2,838,951		2,677,841
Population en 1876 . . . . .	3,019,320		2,554,699
Augmentation. . . . .	180,369	Diminution . .	123,142

Ainsi, en vingt ans, la population de la Bretagne s'est accrue de 6.4 p. 100, tandis que celle de la Normandie a diminué de 4.6 p. 100.

En d'autres termes, la Normandie, qui avait 91 habitants par kilomètre carré en 1856, n'en compte plus aujourd'hui que 86 et demi. La Bretagne, au contraire, qui n'en comptait que 83 et demi, en possède aujourd'hui 89.

La Bretagne est donc, actuellement, un peu plus peuplée que la Normandie. Chacune de ces deux provinces n'en dépasse pas moins la densité moyenne de la population française, qui est de 70 habitants par kilomètre.

Une population quelconque ne peut s'accroître que de deux manières, ou par l'excédent des naissances sur les décès, ou par l'immigration. Les relevés de l'état civil fournissent le premier terme. De ce fait, la population de la Bretagne a augmenté de 296,348 âmes et celle de la Normandie a diminué de 91,631. Par suite, l'augmentation effective de la population bretonne se décompose ainsi :

+ 296,348 augmentation provenant de l'excédent des naissances.
— 115,979 diminution résultant de l'émigration.
<hr/>
+ 180,369

Quant à la diminution normande, elle se compose de :

— 91,631 diminution provenant de l'excédent des décès.
— 31,511 diminution résultant de l'émigration.
<hr/>
— 123,142

On voit que, pour la Bretagne, l'excédent constaté résulte de deux causes agissant en sens contraire, tandis qu'en Normandie les deux causes ont agi dans le même sens. D'un autre côté, quand on étudie un groupe déterminé d'habitants, il est nécessaire de distinguer les populations urbaines des populations rurales, car, en ce qui concerne leur mouvement, ces deux natures de populations se comportent, en général, d'une manière toute différente. Presque partout, les villes perdent de leur population par suite de l'excédent à peu près constant de leurs décès, et comme toutefois elles voient leur population s'accroître sans cesse, ce ne peut être qu'aux dépens des populations environnantes : — Les villes sont un foyer, où les populations viennent s'éclairer peut-être, mais se brûler à coup sûr. — Les campagnes, au contraire, verraient leur population s'augmenter sans relâche, par suite de leur fécondité propre, si la désertion ne se mettait pas dans leurs rangs. Quels ont été les effets de ce double mouvement dans les deux provinces que nous comparons ? En voici le tableau :

*Bretagne.*

	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	ENSEMBLE.
Population en 1856 . . . . .	509,574	2,329,377	2,838,951
Excédent des naissances . . . . .	»	318,433	296,348
Excédent des décès . . . . .	22,085	»	»
Population naturelle (1876) . . . . .	487,489	2,647,810	3,135,299
Population réelle (1876) . . . . .	595,488	2,423,832	3,019,320
Immigration . . . . .	107,999	»	»
Émigration . . . . .	»	223,978	115,979

*Normandie.*

Population en 1856 . . . . .	660,848	2,016,993	2,677,841
Excédent des naissances . . . . .	»	»	»
Excédent des décès . . . . .	51,649	39,982	91,631
Population naturelle (1876) . . . . .	609,199	1,977,014	2,586,210
Population réelle (1876) . . . . .	736,701	1,817,998	2,554,699
Immigration . . . . .	127,502	»	»
Émigration . . . . .	»	159,013	31,511

Dans les deux groupes, il y a excédent d'immigration urbaine ; quant à l'émigration des campagnes, elle se décompose comme il suit :

*Émigration des campagnes.*

	BRETAGNE.	NORMANDIE.
Dans la province . . . . .	107,999	127,502
Au dehors . . . . .	115,979	31,511
	223,978	159,013

On en conclut que les Bretons émigrent au dehors dans une proportion presque quatre fois plus élevée que les Normands. Mais bien que les Normands paraissent plus attachés au clocher, la population ne s'en condense pas moins de plus en plus en Bretagne, tandis qu'elle s'éclaircit sans relâche en Normandie. Voilà le fait ; ce qui va suivre permettra d'en discerner les causes.

On a dit plus haut que la population de la Bretagne est actuellement de 3,019,320 habitants, et celle de la Normandie de 2,544,699. Il ne sera pas sans intérêt de faire connaître la composition respective de ces deux populations, aux points de vue variés que comportent les recensements. Si l'on examine d'abord les habitants de ces deux provinces, au point de vue de leur origine et de la nationalité, on obtient les chiffres ci-après :

*Population selon l'origine et la nationalité.*

	BRETAGNE.		NORMANDIE.	
Population autochtone née sur place . . . . .	2,797,328	92.7	2,207,772	86.4
Autres Français . . . . .	217,664	7.2	304,996	11.9
Étrangers . . . . .	4,328	0.1	41,931	1.7
	3,019,320	100.0	2,554,699	100.0

d'où cette conséquence que les populations bretonnes sont bien moins mélangées : il y a plus d'indigènes en Bretagne et plus d'étrangers en Normandie.

Le sexe féminin domine dans les deux provinces, toutefois la population autoch-

tone de la Bretagne renferme relativement plus d'éléments virils. Par exemple, la distribution de la population par âges diffère essentiellement entre les deux groupes :

AGRS.	BRETAGNE.	NORMANDIE.
De 0 à 15 ans . . . . .	31.0	25.8
De 15 à 60 ans . . . . .	59.2	59.3
De 60 ans et au-dessus.	9.8	14.9
	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>

Car s'il y a presque identité en ce qui concerne la population productive (de 15 à 60 ans), les rapports qui précèdent montrent que la Bretagne compte relativement beaucoup plus d'enfants, et la Normandie beaucoup plus de vieillards. Si, laissant de côté les garçons et les filles qui n'ont pas atteint l'âge nubile (18 ans pour les garçons et 15 ans pour les filles), on recherche quelle est la composition de la population adulte suivant l'état civil, on obtient les chiffres ci-après :

*Population adulte selon l'état civil.*

	BRETAGNE.		NORMANDIE.	
Célibataires . . . . .	763,282	38.2	534,199	29.2
Mariés . . . . .	1,003,933	50.4	1,058,276	57.7
Veufs . . . . .	226,960	11.4	238,810	13.1
	<u>1,994,175</u>	<u>100.0</u>	<u>1,831,285</u>	<u>100.0</u>

On en conclut que la proportion des gens mariés est bien plus élevée en Normandie qu'en Bretagne. En Bretagne, en effet, on ne compte que 132 mariés par 100 célibataires, lorsqu'en Normandie il n'y en pas moins de 198. Nous verrons plus loin quelle conséquence on peut tirer de ces données au point de vue de la durée du mariage. En ce qui concerne les professions, les habitants de chaque province se répartissent ainsi.

*Population par profession.*

	BRETAGNE.		NORMANDIE.	
Agriculture . . . . .	1,924,171	63.7	1,144,535	44.8
Industrie . . . . .	444,341	14.7	717,863	28.1
Commerce et transports . . . . .	336,228	11.1	337,110	13.2
Professions libérales . . . . .	87,531	2.9	104,035	4.1
Propriétaires et rentiers . . . . .	127,300	4.2	166,693	6.5
Mendiants, vagabonds, etc. . . . .	11,251	0.4	5,466	0.2
Professions inconnues . . . . .	13,652	0.5	15,713	0.6
Population en bloc . . . . .	74,846	2.5	63,284	2.5
	<u>3,019,320</u>	<u>100.0</u>	<u>2,554,699</u>	<u>100.0</u>

Cette répartition met en évidence le caractère spécialement agricole de la Bretagne, tandis que l'activité de la Normandie se partage également entre l'agriculture et les professions industrielles ou commerciales. Ajoutons qu'à population égale, il y a deux fois plus de mendiants et de vagabonds en Bretagne qu'en Normandie. Ne nous hâtons pas de conclure. D'autres faits non moins importants sollicitent notre attention. Après avoir fait connaître la situation des populations dont il s'agit, il faut en étudier le mouvement.

Nous embrasserons, à cet égard, la période la plus récente, celle de 1874 à 1878 dont la population moyenne correspond précisément à celle qu'accuse le dernier

recensement. Nous restreindrons, d'ailleurs, nos aperçus aux points les plus essentiels. Le nombre annuel moyen des mariages a été, pendant cette période, de

23,748 ou 0.79 par 100 habitants en Bretagne.

19,135 ou 0.75 — en Normandie.

Il en résulterait qu'à population égale il y aurait plus de mariages en Bretagne qu'en Normandie; mais si l'on n'a égard qu'à la population en âge de se marier, c'est le fait contraire qui a lieu, car on trouve :

En Bretagne. . . . . 4.78 époux nouveaux par 100 mariables

En Normandie. . . . . 4.94 — —

Les différences seraient encore plus marquées, si l'on faisait abstraction des individus de plus de 60 ans, pour lesquels la chance de se marier est presque nulle. En divisant le nombre des couples mariés existants, par le nombre annuel des mariages, on détermine approximativement la durée même du mariage. Ce calcul donne pour la Normandie 27 ans  $\frac{1}{2}$ ; pour la Bretagne 21 ans seulement.

C'est ce qui explique pourquoi le nombre des ménages est plus considérable en Normandie qu'en Bretagne.

Voici quel a été pour la même période le chiffre annuel des naissances (mort-nés non compris) :

	BRETAGNE.	NORMANDIE.
Enfants légitimes. . . . .	88,165	53,454
Enfants naturels . . . . .	2,903	5,624
Total . . . . .	<u>91,068</u>	<u>59,078</u>

On en conclut que par 100 habitants, il y a en Bretagne 3.01 naissances, et en Normandie 2,31 seulement.

Quant au rapport des enfants naturels au total il n'est que de 3.29 pour 100 en Bretagne, tandis qu'il s'élève en Normandie à 10.53, ce qui veut dire qu'en Normandie la proportion des enfants naturels est trois fois plus élevée qu'en Bretagne. Mais le fait capital, c'est la différence qu'on vient de constater dans la fécondité respective des deux provinces. La Normandie est, sous ce rapport, au plus bas degré de l'échelle. Du reste, la composition différente des populations ne permet pas d'attacher aux rapports qui précèdent une portée absolue. Pour mesurer véritablement la fécondité d'un groupe de population, il est nécessaire d'avoir recours à la probabilité mathématique, en comparant les naissances annuelles à la partie de la population qui, par son âge, peut contribuer à la reproduction de l'espèce; c'est dire que les enfants et les vieillards doivent être exclus.

En général, on admet que les femmes ne sont aptes à la fécondation qu'entre 15 et 45 ans. C'est là du moins le résultat de l'observation faite dans tous les pays.

Le nombre des femmes de 15 à 45 ans est en Bretagne de 685,285, et en Normandie de 562,372, et dans ce nombre on comprend en Bretagne 390,411 femmes mariées, et en Normandie 296,041. Ce sont là les chiffres auxquels il faut comparer les naissances annuelles des deux provinces. Ce rapprochement fournit les résultats ci-après :

*Naissances annuelles par 100 femmes de 15 à 45 ans.*

	ENFANTS légitimes.	ENFANTS naturels.	TOTAL.
Bretagne . . . . .	29.9	0.74	13.3
Normandie . . . . .	18.2	2.01	10.5

Si l'on s'attache principalement aux enfants légitimes, il résulte des chiffres ci-dessus que la fécondité bretonne étant représentée par 100, celle de la Normandie n'est que de 60 — différence 2 cinquièmes ! — Telle est la mesure qui sépare, dans le mariage, la fécondité bretonne de celle de la Normandie.

Ce phénomène est d'autant plus singulier que l'élément féminin apte à la reproduction, — nous voulons parler des femmes de 15 à 45 ans prises dans leur ensemble, — a à peu près la même valeur dans les deux provinces, leur rapport étant en Bretagne de 22,6 et de 22,0 en Normandie, et il ne sera pas inutile de dire, à ce propos, que nous avons prouvé, ici même, il y a déjà quelques années, que le rapport des femmes de 15 à 45 ans à la population est le même, ou à peu près, dans tous les États de l'Europe, et notamment en France et en Prusse qui sont pourtant aux deux pôles opposés de la fécondité. Les différences de fécondité ne viennent donc pas de la dissemblance des populations : elles doivent être attribuées à des causes contingentes, c'est-à-dire, d'une part au plus ou moins grand nombre de femmes mariées que comptent les divers pays, car c'est aux femmes mariées qu'on doit la plus grande partie des naissances, et en outre à ce qu'on a appelé la *réserve maritale*; et c'est là, pour conclure, la vraie sinon l'unique cause de la stérilité relative des mariages normands.

Il est heureux que la mortalité de la Normandie n'ait rien d'excessif, sans quoi rien n'arrêterait la dépopulation qui sévit depuis si longtemps sur cette belle province, et dont la principale cause réside, comme on vient de le démontrer, dans le déficit des naissances. (*Économiste français.*)

T. LOUA.

---